

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1. sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction.		GARE DE CHAUX-DE-FONDS												PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse 1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5.50, 3 mois, fr. 3. Pour l'Etranger le port en sus.	
ABONNEMENTS & ANNONCES Imprimerie COURVOISIER, Rue du Marché 1 Chaux-de-Fonds et rue du Collège, 300, Locle.		Arrivée de						Départ pour						PRIX DES ANNONCES 10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.	
		GARES.						GARES.							
		m.	m.	s.	s.	s.	s.	m.	m.	m.	s.	s.	s.		
Locle . . .		5	—	9 15	1 27	3 10	5 50	8 22	Locle . . .	7 30	9 59	11 55	2 14	6 09	10 34
Neuchâtel . . .		—	—	9 50	1 40	—	6 —	10 17	Neuchâtel . . .	5 23	9 27	—	1 40	6 —	—
Genève . . .		—	—	—	1 39	—	6 —	10 17	Genève . . .	5 23	—	9 27	1 40	—	—
Bienne . . .		8 42	11 48	2 05	—	5 20	10 27	—	Bienne . . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 40	—
Berne . . .		—	—	11 48	2 05	—	5 20	10 27	Berne . . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 40	—

— MARDI 24 JANVIER 1882 —

Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert. — Concert, ce soir et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Cours publics. — Amphithéâtre, mardi 24, à 8 1/2 h. du soir. « Albert Richard » par M. Goth, pasteur.

Boucherie sociale. — Assemblée générale des actionnaires, mercredi 25, à 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Amphithéâtre. — Séance littéraire par M. A. Scheler, mercredi 25, à 8 1/2 h. du soir.

Chronique Suisse.

Traités de commerce. — D'après les derniers renseignements, le grand obstacle à la conclusion du traité de commerce franco-suisse est le tarifage des broderies. Le Conseil fédéral demande 4 fr. La France voudrait 5 1/2 francs.

Pour les autres produits, le Conseil fédéral aurait donné à M. le conseiller fédéral Droz des pleins-pouvoirs pour traiter au mieux des intérêts de la Suisse.

Société fédérale de gymnastique. — Les membres nommés récemment par les sections pour former le comité central de la société fédérale de gymnastique, se sont réunis samedi et dimanche à Aarau et se sont répartis les attributions de la manière suivante: président, M. Bienz, à Bâle; vice-président, M. Wæffler, à Aarau; secrétaire, M. P. Jacottet, à Lausanne; caissier, M. Hauswirth, à Berne; membres, MM. Matthey, au Locle; Gelzer, à Lucerne; Michel, à Winterthour.

Le comité, d'accord avec le comité d'organisation, a ensuite fixé la date de la fête fédérale qui aura lieu à Aarau, du 29 juillet au 1^{er} août 1882, et à 14 fr. le prix de la carte.

Simplon. — Le comité d'action milanais ayant en vue le percement du Simplon et dans lequel la ville, la chambre de commerce et la province sont représentées, a décidé de se mettre en rapport avec toutes les villes de la Lombardie, de l'Emilie et de la Vénétie dont les intérêts sont identiques à ceux de Milan. Tout en attirant leur attention sur le projet en question et les avantages d'une démarche collective auprès du parlement italien, le comité sollicite leur appui financier. Le comité s'est déjà entendu avec Novare et Gènes, et il espère aussi obtenir le concours des autres localités intéressées à la construction d'une ligne Milan-Simplon-Paris. Grâce à son initiative, on procède actuellement aux études d'une ligne Arona-Ornavasso qui a une importance particulière pour la Lombardie tout en se rattachant au projet du Simplon.

En outre, le comité milanais estime qu'il y a lieu de se hâter, vu que les Chambres françaises ne tarderont pas à être appelées à choisir entre les deux projets de passage à travers les Alpes qui ont chacun leurs partisans.

Assemblée fédérale. — Hier lundi, les deux Chambres ont été ouvertes à 3 heures, sans discours. M. Schiess, ancien chancelier, a été assermenté comme conseiller national. Au Conseil national, on est entré en matière sur la représentation diplomatique à Washington; au Conseil des Etats, on a abordé l'assurance et les traitements des fonctionnaires fédéraux.

Nouvelles étrangères.

France. — *Le krach de Paris.* — Les journaux parisiens de la fin de la semaine dernière ont publié des articles à sensation dans lesquels ils annoncent que la fortune publique a subi ces jours passés une perte qu'on peut évaluer à cinq milliards, soit au montant de la rançon de guerre franco-allemande.

Depuis une quinzaine chacun répétait: « Ça ne sera rien ! » et cependant chaque jour les valeurs de Bourse descendaient. Aujourd'hui le krach prévu par les mentors de la Bourse est arrivé.

La débâcle a commencé à Lyon (voir *Faits divers* de notre numéro d'hier), elle est arrivée à Paris comme un torrent; elle a pour origine un grand nombre de circonstances dont la plus fâcheuse est à coup sûr celle de la complication révisionniste. C'est une simple coïncidence, c'est vrai, mais on en profite pour traiter M. Gambetta de *jettatore* borgne. Le jour même où il essayait le gros échec parlementaire, le krach de Paris se produisait. Les détails les plus fantastiques sont racontés à ce sujet, on parle des places de Genève, Neuchâtel et autres qui seraient très engagées. Le *Figaro* raconte qu'un grand financier avait acheté au début 60,000 Suez, qu'il les a brusquement lancés sur le marché, sans crier gare et qu'il a ruiné beaucoup de gens.

Comme dernières nouvelles, on mande de Paris en date de dimanche:

« Des pourparlers sont engagés entre l'Union générale et les établissements de crédit de Paris.

» On assure que l'Union générale a exposé sa situation et montré ses livres. Il résulte de cet examen qu'elle doit de grosses sommes au parquet des agents de change, mais qu'une somme supérieure lui est due par la coulisse.

» Les établissements de crédit lui prêteraient sur garantie de ses titres. Le règlement des actions nouvelles serait ajourné à deux mois.

» On espère toujours un arrangement, et on assure que l'Union générale paiera demain à bureaux ouverts. »

— L'ambassade ottomane à Paris dément formellement le bruit que le sultan ait l'intention de déposer le bey de Tunis et ait nommé Ali-ben-Kalifa pour son successeur.

Elle dément aussi qu'une traduction arabe des débats du procès Roustan ait été faite pour en envoyer des milliers d'exemplaires à Tripoli et à Tunis.

Petite chronique. — Par suite de la débâcle de la Bourse, la soirée qui devait avoir lieu samedi chez M. Gambetta, au ministère des affaires étrangères, avait été contremandée.

Mais comme un signe des temps: la société de bienfaisance allemande, qui avait interrompu depuis 1870 ses bals annuels, faisait danser samedi soir dans les salons de l'hôtel Continental. L'affluence était grande, l'ambassade tout entière, des notabilités princières, y assistaient. La recette a été fructueuse. Les frais de la fête avaient été couverts par un riche Allemand qui a gardé l'incognito.

Allemagne. — Un cas fort intéressant s'est présenté récemment dans la clinique du professeur Langenbeck, à Berlin. Un individu qui avait subi une opération a passé quatorze semaines couché dans l'eau, après lesquelles il est sorti complètement guéri. Il est probable que les bains permanents joueront un grand rôle dans la thé-

rapeutique moderne, car leur action est très efficace. Ce traitement est cependant fort coûteux, car la température de l'eau doit toujours être maintenue au même degré.

Angleterre. — On n'a pas oublié M. Powell, le député de Malmesbury, qui a disparu, le 10 décembre dernier, dans un ballon, tandis que ses deux compagnons, plus prompts, avaient réussi à opérer leur descente près de Portsmouth. Un bruit, qui n'est pas encore confirmé, annonce que son cadavre aurait été retrouvé en Espagne, sur un pic de la sierra del Pedroso, en Galice.

Italie. — Garibaldi s'est installé avec sa famille dans une villa de Pausilippe, qu'il a louée pour trois mois. Il a exprimé son désir exprès de ne recevoir personne.

Sa santé est satisfaisante.

Russie. — Le tribunal de St-Petersbourg vient de juger Sankowski, qui a tiré dernièrement un coup de feu sur le général Tcherevine, et Melnikoff, qui était accusé d'être le complice de l'assassin. D'après une dépêche, Sankowski a été condamné à mort, et Melnikoff à vingt ans de travaux forcés.

— Le gouverneur d'Irkoutsk a envoyé à Saint-Petersbourg un télégramme daté du 20 janvier, au sujet des recherches faites pour retrouver M. de Long, le capitaine de la *Jeannette*, et ses dix-huit compagnons. Ces recherches sont malheureusement restées infructueuses: on a trouvé seulement dans des huttes restées abandonnées, trois lettres qui y avaient été laissées par M. de Long; on a également découvert des instruments et le journal du bord, qui avaient été enfouis dans la terre à des endroits indiqués par des perches. De nouvelles explorations seront entreprises au printemps.

Arabie. — Le *Standard* annonce qu'une grave révolte a éclaté dans le sud de l'Arabie. Des combats ont eu lieu entre les Turcs et les insurgés. Le gouvernement de Yemen demande des renforts.

Amérique centrale. — On télégraphie de Panama, le 20 janvier:

« Le premier chantier pour l'excavation de la grande tranchée du canal maritime a été inauguré aujourd'hui solennellement, à la station de Emperador, devant les autorités de l'Etat, les notabilités de la ville et un grand concours de population. La première locomotive est arrivée au chantier inauguré. La ville de Panama a célébré l'événement par une grande fête. »

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Une grande assemblée, convoquée au Casino, à Berne, a fixé le programme du cortège historique qui aura lieu le 8 mai. Au cortège participeront 1000 personnes, 15 corps de musique et de tambours de 40 hommes chacun, 200 chevaux et 20 voitures.

— Le gouvernement bernois n'a pas ratifié l'élection de M. Garnier comme officier de l'état civil de la ville de Berne et a ordonné une nouvelle élection.

VAUD. — Le Grand Conseil a décidé à l'unanimité de dénoncer la participation du canton de Vaud au concordat sur les vices rédhibitoires du bétail.

— Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, est arrivé samedi dernier près des

tuileries de Grandson. Deux agriculteurs des environs, rentrant de nuit au trot de leurs chevaux, se sont rencontrés en pleine route. La limonière d'un des chars a frappé le collier du cheval qui venait en sens inverse en l'acculant si malheureusement sur le timon que le crochet de ce dernier a pénétré profondément dans les chairs de la cuisse, faisant ainsi une grande plaie qui met en danger la vie du pauvre animal. Le choc a été si violent que les deux conducteurs ont été lancés hors de leurs chars et se sont fait d'assez fortes contusions.

Chronique neuchâteloise.

Services militaires. — Voici pour ce qui concerne les troupes neuchâteloises les divers services, pour 1882.

(Extrait du tableau des écoles militaires pour 1882, fixé par le Conseil fédéral.)

Auront lieu sur la place d'armes de Colombier :

Ecole préparatoire d'officiers du second arrondissement, du 12 octobre au 24 novembre ;

Ecoles de recrues de la 2^e division ; 1^{er} détachement : cadres, du 6 mars au 29 avril ; recrues, du 14 mars au 29 avril ; 2^e détachement : cadres, du 4 mai au 27 juin ; recrues, du 12 mai au 27 juin ; 3^e détachement : cadres, du 30 juin au 23 août ; recrues, du 8 juillet au 23 août.

Exercices de régiments d'élite de la 2^e division : régiment n° 7 (bataillons 19, 20 et 21), du 30 août au 16 septembre ; régiment n° 8 (bataillons 22, 23 et 24), du 20 septembre au 7 octobre.

Les cours de retardataire se feront du 17 octobre au 3 novembre. Le cours de répétition du bataillon 16 de l'élite aura lieu à Fribourg du 30 août au 16 septembre, et de la compagnie de guides n° 2 à Genève du 4 au 15 juillet.

L'école de recrues d'artillerie des batteries 10 et 11 et de la colonne de parc n° 3 aura lieu à Bière, du 15 avril au 10 juin. Cours de répétition de la batterie 10 à Bière, du 18 septembre au 7 octobre, et de la batterie 11, à Thoun, du 28 août au 16 septembre.

Chronique locale.

Cours publics. — « La Russie et le Nihilisme. » — (Suite et fin.) — Il s'est trouvé un parti que toutes ces réformes n'ont pu satisfaire : celui des nihilistes.

Le nihilisme est la mise en pratique des théories professées en Allemagne par Schopenhauer, Hartmann et d'autres philosophes. Hartmann,

dans son livre « la Philosophie de l'Inconscient, » arrive à exprimer le désir que l'humanité acquière une assez grande force de volonté pour se suicider tout entière. C'est un comble sans doute, celui de la folie ; cependant ce système du pessimisme poussé à ses dernières limites a trouvé des adeptes. D'après Victor Hugo, la négation de l'infini, en d'autres termes le matérialisme ne peut conduire qu'au nihilisme. En effet, celui qui a perdu toute foi en une vie future doit nécessairement rechercher dans celle-ci, n'importe par quels moyens, la réalisation de ses rêves. Les socialistes russes, d'accord avec leurs principes, n'ont pas craint d'employer la violence pour détruire une société qui est pourrie jusqu'à la moelle, à en croire Bakounine, et qu'ils se sentent incapables de réformer.

Les pères du nihilisme sont Alexandre Herzen, Michel Bakounine et Tchernychevski. Le premier, le plus célèbre, joua un rôle prépondérant. En 1847, après avoir publié le roman qui établit sa réputation « A qui la faute ? », présentant la tempête, il quitta la Russie pour voyager en Europe. La Révolution de 1848 le laissa mécontent ; il avait cru à une République socialiste, il vit fonder une République bourgeoise. Dès lors, réfugié à Londres, il s'efforça de répandre ses idées subversives et en 1857, il publia un journal russe, le *Kolokol* (la Cloche), qui pénétra partout. Ses collaborateurs, Bakounine et Kelssief, l'aiderent de tout leur pouvoir dans cette lutte à outrance contre l'Etat et contre toutes les institutions fondamentales des sociétés civilisées, la religion, la propriété, le mariage civil et religieux.

Le fils d'un pauvre prêtre, Tchernychevski, avait embrassé avec ardeur ces doctrines révolutionnaires. Il s'en fit le champion et, emprisonné dès 1862, il publia à son tour un roman « Que faire ? » dans lequel se trouve le tableau de la femme nouvelle. Ce livre devint l'Evangile des jeunes filles.

A peu près à la même époque, l'illustre écrivain Tourguenoff traçait de main de maître le portrait de l'homme nouveau, du nihiliste (pour la première fois ce mot fameux était employé ; il vient du latin, *nihil*, rien) ; son héros, Bazarof, définit le nihiliste « un homme qui ne s'incline devant aucune autorité, qui n'accepte aucun principe sans examen, quel que soit le crédit dont jouisse ce principe. » Le seul art qu'il estime, c'est celui de gagner de l'argent et de guérir les cors aux pieds.

L'influence exercée par Herzen et ses disciples fut désastreuse, on le sait. Les étudiants, les petits nobles dégradés et pauvres, les employés

n'est rien. La trappe n'est qu'à peine dérangée ; je peux la rajuster.

— La trappe ?
— Ah ! ce n'est pas votre faute. Vous ne saviez pas... Mais tous les bateaux de monsieur en ont une. C'est indispensable en cas d'événements...

— Oui... pour des fraudeurs ! s'écria Fernande frappée d'un trait de lumière et devinant la vérité.

— Ah ! monsieur vous l'a dit, reprit Humberthe. Il a bien fait... d'autant plus qu'étant fraudeur en grand c'est toujours plus flatteur. Les augmentations d'impôts sur les spiritueux sont cause que notre métier rapporte gros, mais il y a des risques à courir... et aucune compagnie n'assure contre ces risques-là.

Tandis que Fernande restait atterrée par cette révélation qu'un hasard venait de provoquer, Humberthe n'y attachait aucune importance, s'imaginant, d'après le mot de la jeune fille, que Pierlaud lui avait fait des confidences.

La trappe sur laquelle Fernande venait d'appuyer légèrement était carrée et mesurait environ quarante centimètres. Elle était placée comme un couvercle renversé, c'est-à-dire dont le rebord serait en bas au lieu d'être en haut. De cette façon, la pression d'eau la maintenait entre les planches du bateau, et, de l'intérieur, un simple coup de talon suffisait pour la faire enfoncer et disparaître.

Elle avait à peine remué, et Humberthe ne fut pas longtemps à rétablir une fermeture hermétique. Puis elle épongea l'eau qui s'était introduite, et, quand ce fut terminé :

— Oh ! monsieur est bien fort pour tout ce qui concerne son état, dit-elle avec un profond sentiment d'admiration. On est pincé, supposons. Les préposés de l'octroi sont là et se doutent de quelque chose. Monsieur frappe du pied sur la trappe, l'eau s'engouffre, et en moins de deux minutes le bateau est coulé. Comment ? On n'en sait rien. C'est un accident et voilà tout. Mais allez donc ensuite constater le délit ! Seulement, puisque nous ne travaillons pas en ce moment, ajouta Hum-

méccontents, entrèrent dans l'armée révolutionnaire. Quoique ne représentant que l'infime minorité du peuple russe, cette armée, téméraire, fanatique, réduite au désespoir par le sentiment même de son impuissance, résolut de livrer un combat à mort au czar et à l'absolutisme. De 1849, époque de la conjuration de Pétrachewski, jusqu'à l'assassinat d'Alexandre II, l'histoire peut enregistrer une longue suite d'attentats qui terrorisèrent la nation aussi bien que le gouvernement. Ce dernier, en combattant ses implacables ennemis, s'est souvent montré cruel et injuste. Bien des innocents ont souffert et souffrent encore et des tentatives criminelles des nihilistes et des peines sévères que prodiguent les autorités russes.

On comprend que pour le moment, dans le malheureux pays qui nous occupe, tous les progrès sont arrêtés, toutes les réformes sont suspendues. Quand l'ordre sera rétabli, le czar et ses ministres pourront, en multipliant les écoles, en favorisant le développement de classes moyennes, en accordant la liberté de la presse, faire reprendre à la Russie cette marche en avant interrompue depuis trop longtemps.

« Ce n'est pas un mince travail que d'être court sur un sujet immense, d'être clair sur des sujets obscurs, » dit Victor Tissot dans son dernier ouvrage, « Russes et Allemands. » M. Galley a su être court quoique complet. Son travail était consciencieux et approfondi. Nous l'en remercions au nom de ses auditeurs. (Communiqué.)

Chœur mixte national. — Le Chœur mixte de l'Eglise nationale de notre ville qui pendant sept années consécutives, a généreusement prêté son concours dans toutes nos fêtes religieuses, n'existe plus. Il s'est dissout le vendredi 13 courant. Depuis, une nouvelle société de chant sacré, complètement refondue, s'est constituée. Elle a placé à sa tête un Comité d'hommes dont les garanties sérieuses ne laissent rien à désirer. Nous engageons donc vivement toutes les personnes sérieuses de la paroisse, qui aiment la musique sacrée, à soutenir énergiquement cette nouvelle société en se faisant admettre soit comme membres actifs, soit comme membres passifs. Il a été décidé que seront considérés comme membres fondateurs tous ceux qui se seront fait admettre d'ici à fin février. Il va sans dire, qu'à moins d'avis contraire, tous les membres passifs de l'ancien Chœur mixte, sont considérés comme les soutiens naturels de la nouvelle société, seulement comme le trop petit nombre de ceux-ci est encore hors de proportions avec l'importance de notre Eglise, nous faisons un appel pressant à toutes les personnes de bonne volonté.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 28

PAUVRE FILLE

par HIPPOLYTE AUDEVAL

(Suite.)

ment, elle se mit à inventorier les caisses de vêtements et d'étoffes apportées pour elle et amoncelées dans un coin.

Elle se convainquit bien vite que tout avait été choisi avec ce goût exquis et raffiné qui ne se rencontre guère que dans un certain monde.

— C'est étrange ! murmura-t-elle.

Elle ajouta :

— Et il est jeune, beau, riche... Et il m'a sauvé la vie !... Et je devrais, par conséquent, éprouver pour lui de la tendresse en même temps qu'une reconnaissance sans bornes !...

Elle resta longtemps rêveuse, perdue dans un abîme de réflexions.

Puis elle releva la tête.

Sa détermination demeurerait immuable.

— Il me tient prisonnière, se dit-elle. Il me fait violence... Jamais je ne serai à lui !

Soudainement, elle jeta un faible cri.

Un froid glacial lui avait saisi les pieds.

L'eau pénétrait dans les cabines.

Dans son instinctif effroi, Fernande s'élança sur l'escalier et appela Humberthe.

Celle-ci accourut.

— Ah ! Seigneur Dieu, mademoiselle, dit-elle après avoir vu ce qui se passait, vous avez failli faire un fier malheur ! Un peu plus, nous coulions.

— Nous coulions !

— Au fond de la Seine, oui, mademoiselle. Mais ce

Reproduction interdite pour es journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

berthe, je vais dire à Miclou de clouer une planche ou deux sur la trappe, car si on y marchait...

— C'est inutile, reprit Fernande. Je ne veux causer de dérangement à personne. Maintenant que je suis prévenue, il n'y a plus de danger ; cette trappe est d'ailleurs dans un coin ; elle ne gêne pas, et c'est en bougeant ces caisses qui la masquent...

Humberthe se mit à sourire et ne s'occupa plus de ce qui venait d'arriver.

— Vous avez fouillé dans les chiffons, dit-elle d'un air de bienveillante indulgence. C'est toujours par là qu'on nous prend, nous autres.

Humberthe ignorait dans quel but Fernande avait examinée les caisses.

Elle poussa un soupir, puis, maniant à pleines mains quelques étoffes qui étaient restées déployées :

— Quand une demoiselle touche à cela, dit-elle, c'est fini, elle est décidée. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, il fallait en arriver là. Monsieur a de quoi rendre une femme heureuse. Il est riche. Quant à l'amour qu'il a pour vous, c'est bien inutile d'en parler... Cet amour-là se voit assez.

Humberthe s'éloigna, jugeant que les hésitations de la jeune fille ne devaient plus être bien longues maintenant.

Demeurée seule, Fernande considéra avec épouvante cette trappe sinistre où quelques gouttes d'eau suintaient encore.

— Des fraudeurs ! murmura-t-elle. Je suis chez des fraudeurs !

Et elle tomba à genoux pour prier Dieu.

X

Explication

— Je ne reviendrai que lorsque vous me ferez appeler, avait dit Pierlaud.

Fernande n'attendit pas longtemps ; dès le lendemain, elle le fit prier, par Miclou, de venir causer avec elle.

(A suivre.)

Voici la composition du Comité pour 1882.
 MM. Louis Chollet fils, président, Serre 41.
 Daniel Vuilleumier, vice-président, Hôtel-de-Ville 33.
 Emile Pellaton, secrétaire, Grenier 45.
 Auguste Ducommun, vice-secrétaire, Citadelle 8.
 Jules Laubscher, caissier, Serre 20.
 Charles Fath, vice-caissier, Léopold Robert 68.
 Arnold Balmer, assesseur, Cure 2.
 Louis Kurt, assesseur, Fleurs 7.

Les adhésions doivent être adressées, par écrit, au Comité ou remises à l'une des répétitions ayant lieu chaque vendredi soir, à l'amphithéâtre du Collège primaire.

(Communiqué par le Collège des Anciens.)

Société fribourgeoise de secours mutuels. — Rapport financier de l'année 1881.

Recettes.

En caisse au 1 ^{er} janvier	Fr.	9»45
Cotisations et amendes annuelles	»	716»40
Mise d'entrée de six membres	»	30»—
Six carnets	»	3»—
Intérêts de la Banque fédérale au 1 ^{er} mars	»	400»—
Reçu de la Caisse d'Epargne	»	300»—
Intérêts de la Banque fédérale au 31 décembre	»	90»—
	Fr.	1248»55

Dépenses.

Indemnité à 17 malades : 513 jours à fr. 2	Fr.	1026»—
Convocations, port aux externes	»	35»90
Ensevelissement de 3 sociétaires	»	63»—
Impression de 100 Rapports	»	7»—
Acquisition d'un tableau	»	38»60
Don extraordinaire à 1 sociétaire	»	43»—
Payé à la Banque fédérale la différence d'intérêts pour échange d'obligations	»	22»20
En caisse	»	42»85
	Fr.	1248»55

Actif.

Obligations de la Banque fédérale	Fr.	2000»—
Obligations de la Ville de Fribourg	»	435»—
Dépôt à la caisse d'épargne avec intérêts	»	1214»70
Cotisations et amendes arriérées	»	137»—
Fonds spécial	»	47»35
	Fr.	3504»05
L'actif de la Société au 31 décembre 1880 était de	»	3995»20
Diminution	Fr.	491»45

Le Comité pour 1882 est composé comme suit :
 MM. Wicht, Charles, président, Soleil 3.
 Rey, Théodore, vice-président, Hôtel-de-Ville 55.

Guillod-Droz, L^r, caissier, Citadelle 6.
 Burnier, Jean, vice-caissier, Industrie 9.
 Guillod, Albert, secrétaire, Léopold Robert 54.
 Clerc, Pierre, vice-secrétaire, Hôtel-de-Ville 33.

Commissaires :

MM. Beurgue, Isidore, rue Neuve 6.
 Auderset, Jean, Soleil 21.
 Burnier, Henri, Arts 23.

Dernier Courrier.

Berne, 23 janvier. — La Banque cantonale de Bâle-Campagne est autorisée à émettre pour un million et demi de billets, ce canton ayant fourni la garantie exigée par la loi fédérale.

— Le Conseil fédéral demandera aux Chambres l'autorisation d'accorder le transfert à une autre société de la concession du chemin de fer Emmen-thalbrücke-Bennwyl-Seon-Lenzbourg, aussitôt que les cantons d'Argovie et Lucerne auront consenti à ce que les nouveaux concessionnaires utilisent les routes et que ces derniers auront fourni le cautionnement exigé.

Berne, 23 janvier. — La commission d'enquête parlementaire est de retour du Tessin. Les membres de cette commission assistaient à l'ouverture des Chambres.

Vienne, 23 janvier. — On mande de Trente : Hier a eu lieu près de Bilek un vif combat en-

re une compagnie du 67^{me} régiment (Schmerling) et Asman bey.

Les insurgés ont pris la fuite, abandonnant leurs blessés. Un des principaux agitateurs, Svetozac Angyelic, est, dit-on, au nombre des tués.

Vienne, 23 janvier. — (Officiel.) — Les insurgés ont refoulé le poste de gendarmerie de Glavaticuvo.

A Conjicz se trouvent pour le moment 400 Monténégrins, dont 500 armés de fusils Snider et 400 insurgés armés de piques.

Le 19, trois compagnies ont trouvé Vratlo Karaula occupé par 200 insurgés qui se sont retirés devant nos troupes.

Le 18, un bataillon de chasseurs a rencontré une ligne d'avant-garde assez étendue, qu'il a forcée à se replier.

Limerick, 23 janvier. — Hier soir on a volé une grande quantité de dynamite dans un magasin. Cette affaire produit une grande sensation.

Paris, 23 janvier. — Le conseil supérieur de la guerre a examiné la question du rapatriement successif des troupes de Tunisie et d'Algérie et la formation d'un noyau de troupes permanentes pour l'armée d'Afrique.

— Le Paris dit que si le ministère est battu sur le projet de révision, tous les ministres se retirent avec M. Gambetta.

— La commission des traités de commerce a entendu M. Rouvier. Il a été convenu que si la prorogation du traité franco-anglais et d'autres traités devenait nécessaire, elle ne serait demandée qu'après la fin de la crise. La prorogation ne s'appliquerait qu'aux nations qui auraient signé un traité avant le 1^{er} février prochain.

Paris, 23 janvier. — A la Chambre, le ministre des finances dépose le budget de 1883.

La séance est suspendue pour attendre le dépôt du rapport de la commission des trente-trois.

Après la lecture de ce rapport, la Chambre fixe à jeudi la discussion du projet de révision.

Le rapport repousse formellement l'idée d'inscrire le scrutin de liste dans la Constitution. Il reconnaît que les pouvoirs du congrès sont illimités; il croit devoir néanmoins indiquer les points de réforme, afin de donner quelques garanties au Sénat.

Paris, 23 janvier. — Les négociations entre l'Union générale et les établissements de crédit pour parer aux difficultés de la liquidation continuent et sont en bonne voie.

St-Petersbourg, 23 janvier. — Des troubles ont éclaté à Dunabourg. La population russe, excitée par des bruits alarmistes, a pillé de nombreuses maisons habitées par des Allemands.

On craint de nouveaux troubles dans les provinces russes de la Baltique contre les populations allemandes.

Le gouverneur a demandé des instructions à St-Petersbourg.

Rome, 23 janvier. — La situation de la Bourse de Paris a eu son contre-coup à Rome : l'agio sur l'or, qui était descendu à 2%, est remonté à 4 1/2%.

Paris, 23 janvier. — Le Temps reçoit de Vienne la dépêche suivante :

« Notre marché financier se montre fort troublé. Une grande baisse vient d'avoir lieu, sans que personne ici puisse se l'expliquer, car les valeurs de Paris n'ont été chez nous l'objet d'aucune spéculation. »

GAZETTE MARITIME

Pernambuco, 21 janvier. — « L'Orénoque » portant les malles de la Plata et du Brésil, a touché ici hier et a suivi pour Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

New-York, 22 janvier. — Le « Parthia » parti le 14 du Havre est arrivé ce matin à New-York.

Bordeaux, 22 janvier. — Le « Niger » apportant les malles du Sénégal, du Brésil et de la Plata, est arrivé à Pauillac.

New-York, 22 janvier. — Le « Saint-Germain » venant du Havre est arrivé.

Pointe-à-Pître, 20 janvier. — Le « Lafayette » est arrivé ici et a suivi pour Colon.

Choses et autres.

Pensées cueillies en passant :

Combien de ceux qui ont lu Jean-Louis de Bachelin, ont eu pour la Justicière Prince un rire

ou de la pitié, sans s'apercevoir qu'entre eux et elle, il n'y avait aucune différence.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Bénéfices d'inventaire.

Le tribunal civil du district du Locle a adjugé à l'Etat la succession d'Auguste Perret, horloger, décédé au dit lieu le 15 novembre dernier. Inscriptions au passif de cette masse au greffe de paix du Locle jusqu'au lundi 13 février. Tous les créanciers sont convoqués pour le mercredi 15 février, dès 10 1/2 heures du matin, à l'hôtel-de-ville du dit lieu.

Bénéfice d'inventaire de Samuel Cretin, vigneron à Boudry. Inscriptions au passif de cette succession au greffe de paix du dit lieu jusqu'au samedi 11 février. Tous les créanciers sont convoqués pour le mardi 14 février, dès 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de Boudry.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES le 24 Janvier 1882.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		2 à 3 mois	
		demande	offre	demande	offre
France	5	100	—	100	—
Belgique	6	99 3/4	—	99 3/4	—
Allemagne	5	123 3/8	—	123 3/8	—
Hollande	4 1/2	208	—	208	—
Vienne	4 à 4 1/2	210	—	210	—
Italie, Lires	5	95	—	95	—
Italie, or	5	89 1/2, 100	suivant	places	—
Londres	5	25.12 1/2	—	25.12 1/2	—
Espagne	6	4.85	—	4.85	—
Barcelone	6	4.86	—	4.86	—
Portugal	6	5.40	—	5.40	—
Russie	6	2.50	—	2.50	—
Scandinavie	6	137	—	137	—
BBque Alleman ^d		123.30	124		
20 Mark or		24.66	24.80		
BBque Anglais		25.10	—		
Autrichiens		207	—		
Roubles		2.50	—		
Doll. et coup.		5.05	—		

Escompte pour le pays 6%.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

Nous émettons pour compte de notre Comptoir des Bons de Dépôt 4 1/2% à 1 an et 3 mois de dénoncé et pour compte de notre Banque Centrale à Berne des obligations 4 1/2% à 3 ans et 6 mois de dénoncé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

MOIS	HEURE	Thermomètr. Centig.	VENT	TEMPS	Barom. millim.
23 Janv.	1 h. soir.	+ 4,8	0.	Serein	686
»	7 h. soir.	— 5.	Calme	»	687
24 Janv.	Minima	— 8,5			
»	8 h. mat.	— 7.	Calme	»	688

Etat des bestiaux

ABATTUS AUX ABATTOIRS du 15 Janvier au 21 Janvier 1882.

	Chèvres.	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Génisses.	Porcs.	Veaux.	Moutons.
Célestin Farny	—	—	5	—	—	5	9	3
Julien Favre	—	—	3	—	—	3	5	2
Veuve Fritz Gnægi	—	—	1	—	—	1	2	1
Hermann Gratwohl	—	—	2	—	—	1	3	1
Gottlieb Kocher	—	—	1	—	—	1	1	—
Boucherie Sociale	—	—	7	—	—	10	8	8
Hermann Grathwohl	—	—	1	—	—	1	1	—
Jean Gnægi	—	—	1	—	—	1	1	2
U. Pupikofler	—	—	—	—	—	4	1	—
Jean Wutrich	—	—	1	—	—	1	1	1
M. Metzger	—	—	3	—	—	—	3	3
David Denni	—	—	—	—	—	7	—	—
Ferd. Eppel père	—	—	1	—	—	3	3	—
J. Hitz	—	—	—	1	—	—	—	1
V. Henri Galland	—	—	—	—	—	1	—	—
Pierre Widmer	—	—	—	—	—	1	—	—
André Schurch	—	—	—	2	—	—	5	—
Arnold Gloor	—	—	—	1	—	2	3	—
M ^{me} Liniger	—	—	—	—	—	3	—	—
François Brobst	—	—	—	—	—	1	—	—
Edouard Heizmann	—	—	1	1	—	—	3	—
Abram Rueff	—	—	—	1	1	—	2	—
Adolphe Tripet	—	—	—	1	—	1	1	2
Gaspard Kunz	—	—	—	1	—	—	—	—
Fritz Roth	—	—	—	1	—	—	1	1
Benoit Frutig	—	—	—	—	—	1	3	—
Nicolas Niffeler	—	—	—	1	—	—	—	—
Jean Gnægi, père	—	—	—	—	—	3	3	—
David Weill	—	—	2	—	—	—	2	1
Henri Robert	—	—	—	—	—	3	—	—
Gottfried Ruffi	—	—	—	—	—	1	6	—
Gottfried Berger	—	—	—	—	—	—	3	—
Charles Bandelier	—	—	—	—	—	—	—	—
Alexandre Gœtschel	—	—	—	—	—	—	—	—
Jean Schaller	—	—	—	—	—	—	—	—
Louis Leerscher	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	30	9	1	53	72	26

BRASSERIE HAUERT

14, Rue de la Serre, 14 140-2

Chaque soir dès 8 heures

CONCERT

Début d'une nouvelle troupe.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION pour la Chaux-de-Fonds.

Assemblée générale ordinaire

MM. les actionnaires de la Société de Construction pour la Chaux-de-Fonds sont convoqués en Assemblée générale, ordinaire pour le **lundi 20 février 1882, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds.**

Les détenteurs d'actions au porteur devront, pour pouvoir assister à cette assemblée, faire dépôt de leurs titres avant le 10 février 1882, à la Caisse de la Société, rue Fritz Courvoisier, n° 9.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Compte-rendu annuel et Rapport du Conseil d'Administration.
- 2° Fixation du dividende.
- 3° Nomination de six membres du Conseil d'Administration.
- 4° Propositions individuelles.

Chaux-de-Fonds, le 23 Janvier 1882.

Le Président,

U. TISSOT-WILLE.

Le Secrétaire,

J.-P. JEANNERET, avocat.

Cuisine populaire.

Le Comité prévient les personnes qui sont en possession de jetons de carton, qu'elles peuvent se les faire rembourser, soit en nature ou en argent d'ici au 31 courant. Passé cette date, aucun de ces jetons ne sera plus admis.

105-1 **Le Conseil d'administration.**

On achèterait à bas prix une certaine quantité de **patronnes** pour ligne-droite ou **tour à guillocher**, ainsi que des anciennes **étampes** de toutes sortes, ayant servi soit à la bijouterie soit à la décoration des fonds de boîtes ou des cadrans or et argent. On serait aussi amateur de vieux outils à guillocher, hors de service. — Adresser les offres avec désignation complète, à l'adresse **L. T.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 144-3

Librairie et Cabinet de lecture

G. BIDOINET

70, RUE DU PARC, 70

J'ai le plaisir d'annoncer à mon ancienne et nombreuse clientèle et au public en général que mon magasin et mon cabinet de lecture sont de nouveau ouverts en mon nouveau domicile, **rue du Parc 70.**

Un très grand nombre d'articles seront vendus, **c'est le cas de le dire ici**, à des prix défiant toute concurrence.

Bonne et belle **maculature**, à 40 cts. le kilo. — Fort rabais en prenant par 10 k^g. 139-1

On demande à louer

pour **St-Georges**, au centre du village, un **appartement de 4 à 5 pièces**, de préférence au rez-de-chaussée. — Adresser les offres, avec prix et conditions, sous chiffres **B. L. 35**, à MM. **Haassenstein et Vogler, à Genève.** (H 410 X) 114-1

Atelier à louer.

On offre à louer de suite ou pour **St-Georges 1882**, un bel atelier de serrurier, pouvant être utilisé aussi comme atelier de mécanicien, ferblantier, forge, charbon, charpentier ou autres métiers. Loyer modique. — S'adresser à **M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2.** 113-6

ÉPICERIE FINE ET COMESTIBLES

Place du Marché **Jos. Quadri** Place du Marché

CHAUX-DE-FONDS 3-6

Pois sucrés, en boîtes
Haricots »
Sardines (système à clef)
Thon
Homard
Maquereaux
Fruits, conserves
Miel de Chamonix.

Huile d'olive extra-surfine..
» à salade (Médaille d'or).

CHOCOLAT SUCHARD

Pâtes aux œufs
Nouilles aux œufs
Vermicelles
Semouillettes françaises
Potages divers
Raisins
Figues et issettes
Oranges

Huile de noix du pays.
» de navette.

Fromage extra-fin pour fondues.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

Un concours est ouvert pour la repourvue de deux places dans la garde municipale.

Traitement annuel fr. 1200 et autres avantages. Limite d'âge 25 à 30 ans environ.

Les postulants peuvent se faire inscrire au Bureau municipal, Hôtel des Postes, jusqu'au 10 février prochain. Certificats exigés.

Chaux-de-Fonds, le 21 janvier 1882.

141-2 **Conseil municipal.**

Avis municipal.

Le manque d'eau se faisant sentir dans quelques quartiers, le Conseil municipal invite la population et spécialement les propriétaires, à se préoccuper de l'état des citernes et puits qui servent à l'alimentation journalière.

Il recommande particulièrement de faire curer les vases qui donnent une eau malpropre et dangereuse pour la santé publique, lorsque cela provient évidemment de l'insuffisance du liquide qu'ils contiennent.

Il fera examiner d'office les réservoirs d'eau qui lui seront signalés comme étant en conditions défectueuses sous ce rapport.

Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1882.

132-1 **Le Conseil municipal.**

- Apprentissage d'horlogerie. -

La Commission municipale nommée en exécution des dispositions testamentaires de feu **PHILIPPE-HENRI MATHEY**, pour s'occuper de la question des apprentissages d'horlogerie pour un certain nombre de jeunes filles peu aisées, a l'honneur d'informer la population qu'elle dispose de quelques bourses destinées à cet effet.

En conséquence les personnes qui se croiraient dans les conditions requises pour participer à ces bourses, peuvent s'adresser aux soussignés, membres de la Commission, qui donneront les renseignements voulus.

Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1882.

- M. Fritz Brandt-Ducommun, Promenade 2
- » Louis Rozat-Muller, St-Pierre 22.
- » Donat Fer, Etoile 8.
- » Louis Nicoud, St-Pierre 12.
- » Fritz Robert, architecte, Paix 15.
- » Albert Vuille, Manège 14.
- » Albert Rielé, Demoiselle 31. 133-1

Demande d'emprunt.

On demande à emprunter, contre bonnes garanties, une somme de **fr. 1500 à fr. 2000.** — Adresser les offres à l'étude de **H. LEHMANN**, avocat et notaire, rue Léopold Robert 16. 100

SOCIÉTÉ VAUDOISE

DE
Secours mutuels et de Bienfaisance
Chaux-de-Fonds.

Le banquet annuel

de la Société aura lieu au **Café CAPT, Samedi 4 Février, à 8 1/2 heures du soir.** — Tous les Vaudois ainsi que leurs amis y sont cordialement invités.

135-3 **Le Comité.**

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

pour la Chaux-de-Fonds

Le Conseil d'Administration de la Société de Construction pour se conformer à l'article 39 des statuts, met au concours la place de Directeur des Travaux.

Les personnes qui désirent remplir ces fonctions, sont invitées à remettre leur demande par écrit sous pli cacheté, dès ce jour au vendredi 10 février 1882, au Président de la Société, rue de la Charrière n° 14, chez lequel un exemplaire du cahier des charges est déposé.

Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1882.

Le Président,

U. TISSOT-WILLE.

Le Secrétaire,

J.-P. JEANNERET, avocat.

AVIS

Les propriétaires de chiens sont prévenus que les rapports se feront incessamment contre tous ceux qui n'ont pas payé la taxe pour 1882. A partir du 15 février, les poursuites seront faites rigoureusement, ainsi que cela a été annoncé lors des recensements.

Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1882.

131-1 **DIRECTION de la Police municipale.**

Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Les porteurs d'obligations, Municipalité de la Chaux-de-Fonds, émission de 1860, 4 1/2 %, sont prévenus que les 8 obligations sous N° 47, 94, 177, 180, 198, 236, 536, 549, sont remboursables contre remise, dès le 15 mars prochain, en fr. 1000 chacune, au Bureau municipal, hôtel des Postes, Chaux-de-Fonds.

Dès la même date, le coupon n° 44 du dit emprunt sera payé au même lieu et contre remise par fr. 2250.

On rappelle que les Obligations dont les numéros suivent, désignées par de précédents tirages au sort pour être remboursées, n'ont pas été présentées à l'encaissement.

- EMPRUNT 1856: N° 686.
- » 1865: N° 605, 615, 618, 636, 708 et 709.

Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1882.

Au nom du Conseil municipal:

Le Président,

A. GROISJEAN.

Le Secrétaire,

Fritz ROBERT-DUCOMMUN.

COMITÉ DE LA PRÉVOYANTE

POUR 71

L'ANNÉE 1882

Président: M. **Henri DuBois**, Parc 69.

Vice-Président: M. **Fritz Nussbaum**, Paix 13.

Secrétaire-Caissier: M. **Alfred Mamie**, Charrière 6.

Vice-Caissier: M. **E. Chollet**, Serre 41.

Assesseurs: MM. **Alb. Jeanneret**, Arts 30.

J. Calame-Virsom, Citadelle 6A.

Arthur Reuche, Puits 8.

Arnold Balmer, Cure 2.

Arthur Croisier, Progrès 11 A.

Numa Jacot, Fritz Courvoisier 25 A.

Edouard Maire, 1^{er} Mars 16 B.

Salle du Foyer du Casino

Vendredi 27 Janvier 1882
à 8 1/2 heures du soir

DEUXIÈME SÉANCE DE

Musique de Chambre

donnée par le quatuor de MM. **Vet. Junod, Dr Kœnig et d'Or** avec le concours de

M^{lle} Taucher
cantatrice de l'Opéra de Bâle

S'adresser pour la vente des cartes aux magasins de musique de MM. Beck et Perregaux, et le soir à la porte. 138-3

Prix d'entrée: Fr. 3.

Vente aux enchères.

Le syndic de la masse en faillite de dame **JULIE REBMANN** fera vendre aux enchères publiques, le **mercredi 25 janvier** courant, à 10 heures du matin, devant l'hôtel du Guillaume Tell, les objets suivants:

- 1° Mobilier complet.
- 2° Literie, lingerie et articles divers.
- 3° Matériel et outils d'un atelier de gravure et polissage.
- 4° Un tour à guillocher avec assortiment complet.
- 5° Une volière avec trois canaris.

Des offres pour une vente de gré à gré de tout ou partie des objets ci-dessus pourront être faites chez le soussigné avant la date fixée pour la vente aux enchères.

H. Lehmann, avocat et notaire, 108 rue Léopold Robert 16.

Boucherie Sociale

CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale des actionnaires

le **mercredi 25 Janvier 1882**

à 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds.

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture du Rapport annuel sur la gestion et la comptabilité de 1881
- 2. Rapport de la Commission de vérification des comptes.
- 3. Propositions diverses.
- 4. Nomination du Comité.

MM. les actionnaires sont instamment priés de s'y rencontrer.

116 **LE COMITÉ.**

A VENDRE une très bonne machine à réger, ayant très peu servi. — A la même adresse une **nourrice s'offre** pour donner le sein à un jeune enfant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 146-3

A LOUER pour Saint-Georges 1882, à des **personnes tranquilles**, un appartement de quatre pièces avec corridor et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 143-3

A LOUER de suite, une **chambre meublée**. — S'adresser rue de la Demoiselle 4, au plainpied. 145-3

A LOUER pour St-Georges 1882, dans le Bâtiment restauré des Moulins (Joux-Perret 3), un logement de 2 chambres et un de 3 chambres; tous deux avec cuisine, dépendances et jardin. S'adr. au Bureau municipal. 137-2

APPRENTI. On demande de suite un apprenti **photographe**. S'adresser à MM. Colin et Engst, rue de l'Hôpital 15. 136-1

Remonteurs. De bons ouvriers remonteurs, teurs pour remonteurs et pièces à clef, anera, trouveraient de l'occupation dans un comptoir de la localité. — Ouvrage suivi et lucratif. S'adresser au comptoir, rue Neuve 16, 2^{me} étage. 119

PERDU 1 patin, sur la place du patinage, ou depuis cette place au Vieux-Collège.

Le rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 142-2